

# Les instances dirigeantes du CICR

Objekttyp: **Index**

Zeitschrift: **Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): - **(2000)**

PDF erstellt am: **13.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## LES INSTANCES DIRIGEANTES DU CICR<sup>1</sup>

### Assemblée

L'Assemblée est l'organe suprême du CICR. Elle exerce la haute surveillance de l'institution, adopte sa doctrine, ses objectifs généraux, sa stratégie institutionnelle, son budget et ses comptes. Elle délègue certaines de ses compétences au Conseil de l'Assemblée. Elle est composée des membres du CICR. Elle a un caractère collégial. Son président et ses deux vice-présidents sont président et vice-présidents du CICR.

**M. Jakob Kellenberger, président**, docteur ès lettres de l'Université de Zurich, ancien secrétaire d'État aux Affaires étrangères suisses (*membre du CICR depuis 1999*).

**Mme Anne Petitpierre, vice-présidente**, docteur en droit, avocate, professeure à la faculté de droit de l'Université de Genève, (*1987*).

**M. Jacques Forster, vice-président permanent**, docteur ès sciences économiques, professeur à l'Institut universitaire d'études du développement (IUED) à Genève, (*1988*).

**Mme Renée Guisan**, secrétaire générale de l'« Institut de la Vie internationale », directrice d'établissements médico-sociaux, membre de l'*International Association for Volunteer Effort*, (*1986*).

**M. Paolo Bernasconi**, licencié en droit, avocat, professeur de droit fiscal et de droit pénal économique aux universités de Saint-Gall, Zurich et Milan (Bocconi), ancien procureur général à Lugano, (*1987*).

**Mme Liselotte Kraus-Gurny**, docteur en droit de l'Université de Zurich, (*1988*).

**Mme Susy Bruschweiler**, infirmière, ancienne directrice de l'École supérieure d'enseignement infirmier de la Croix-Rouge suisse à Aarau, directrice générale de SV-Service, restauration de collectivités, (*1988*).

**M. Jacques Moreillon**, licencié en droit, docteur ès sciences politiques, secrétaire général de l'Organisation mondiale du mouvement scout, ancien directeur général au CICR, (*1988*).

**M. Daniel Thüerer**, docteur en droit, LL.M. (Cambridge), professeur à l'Université de Zurich, (*1997*).

**M. Jean-François Aubert**, docteur en droit, professeur à l'Université de Neuchâtel, ancien député au Conseil national et au Conseil des États suisses, (*1993*).

**M. Georges-André Cuendet**, licencié en droit de l'Université de Genève, diplômé de l'Institut d'études politiques de l'Université de Paris, *Master of Arts* de l'Université de Stanford (États-Unis), ancien membre du Conseil administratif de Cologny (canton de Genève), (*1993*).

**M. Éric Roethlisberger**, docteur ès sciences politiques de l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève, (*1994, vice-président permanent de 1995 au 31.7.1999*).

**M. Ernst A. Brugger**, docteur ès sciences naturelles, conseiller économique, professeur titulaire à l'Université de Zurich, (*1995*).

**M. Jean-Roger Bonvin**, docteur ès sciences économiques de l'Université de Saint-Gall, ancien président du Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à Paris, (*1996*).

**M. Jakob Nüesch**, ingénieur agronome diplômé, docteur ès sciences de l'École polytechnique fédérale de Zurich, professeur en microbiologie à l'Université de Bâle, ancien président de l'École polytechnique fédérale de Zurich, (*1997*).

**M. Peter Arbenz**, licencié ès sciences économiques, ancien délégué du Conseil fédéral suisse aux réfugiés, ancien président de la section du canton de Zurich de la Croix-Rouge suisse, conseiller pour le développement stratégique et d'entreprises (*1983-1987, 1997*).

**M. André von Moos**, docteur en droit, licencié ès sciences économiques, certifié SMP de la *Harvard Business School*, ancien président du Groupe von Moos, entrepreneur (*1998*).

**M. Olivier Vodoz**, licencié en droit, avocat, ancien député au Grand Conseil et ancien président du Conseil d'État de la République et Canton de Genève (*1998*).

**Mme Gabrielle Nanchen**, licenciée en sciences sociales de l'Université de Lausanne, École des Sciences sociales, ancien membre du Conseil national suisse (*1998*).

**M. Jean de Courten**, licencié en droit, ancien délégué et ancien directeur des opérations au CICR (*1998*).

**M. Jean-Philippe Assal**, docteur en médecine et professeur de médecine, responsable de la Division d'enseignement thérapeutique pour maladies chroniques à la faculté de médecine de l'Université de Genève. (*1999*).

**Mme Jacqueline Avril**, docteur en médecine de l'Université de Genève, médecin généraliste, membre du Bureau et secrétaire du Conseil de l'Association des médecins du Canton de Genève (*1999*).

MEMBRES HONORAIRES : **M. Jean Pictet**, vice-président d'honneur, **Mme Denise Bindschedler-Robert**, **M. Max Daetwyler**, **M. Josef Feldmann**, **M. Athos Gallino**, **M. Rodolphe de Haller**, **M. Henry Huguenin**, **M. Rudolf Jäckli**, **M. Pierre Keller**, **M. Robert Kohler**, **M. Pierre Languetin**, **M. Olivier Long**, **M. U.G. Middendorp**, **M. Marcel A. Naville**, **M. Richard Pestalozzi**, **Mme Francesca Pometta**, **M. Raymond R. Probst**, **M. Alain Rossier**, **M. Dietrich Schindler**, **M. Cornelio Sommaruga**, **M. Hans Peter Tschudi**, **M. Alfredo Vannotti**.

<sup>1</sup> Au 31 décembre 2000.

## Conseil de l'Assemblée

Le Conseil de l'Assemblée est un organe de l'Assemblée agissant par délégation de celle-ci. Il prépare les activités de l'Assemblée, statue sur les objets de sa compétence, notamment sur les options stratégiques concernant la politique générale de financement, la politique générale du personnel et la politique générale de communication, et assure la liaison entre la Direction et l'Assemblée, qu'il informe régulièrement. Il comprend cinq membres élus par l'Assemblée. Il est présidé par le président du CICR.

**M. Jakob Kellenberger,**  
président

**M. Jacques Forster,**  
vice-président permanent

**M. Ernst Brugger,**  
membre du CICR

**Mme Liselotte Kraus-Gurny,**  
membre du CICR

**M. Jakob Nüesch,**  
membre du CICR

## Direction

La Direction est l'organe exécutif du CICR, responsable d'appliquer et de faire appliquer les objectifs généraux et la stratégie institutionnelle définis par l'Assemblée ou le Conseil de l'Assemblée. La Direction est aussi responsable du bon fonctionnement et de l'efficacité de l'administration, formée de l'ensemble des collaborateurs du CICR. Elle est composée du directeur général et des trois directeurs, tous nommés par l'Assemblée. Elle est présidée par le directeur général.

**M. Paul Grossrieder,** directeur général

**M. Jean-Daniel Tauxe,** directeur des opérations

**M. Jacques Stroun,** directeur des ressources humaines et des finances

**M. François Bugnion,** directeur du droit international et de la communication